

**DISCOURS :**

«La clé de la croissance et de l'emploi dans le monde interdépendant de cette fin de XX<sup>e</sup> siècle, si elle existe, réside dans notre faculté collective de bâtir une économie mondiale fondamentalement ouverte et reposant sur des règles; c'est la pierre angulaire du nouvel ordre mondial que nous recherchons tous. La nouvelle Organisation mondiale du commerce [OMC] a justement ce potentiel : il s'agit en effet d'un organisme puissant et indépendant, destiné à guider le système commercial international et à servir de contrepoids aux pressions exercées par l'incertitude et l'insécurité économiques. Le défi qui se pose à nous est de donner à ce nouvel organisme la crédibilité, la légitimité et la raison d'être qui nous aideront à franchir le seuil du prochain siècle. Tout d'abord, nous devons tous nous engager à mettre pleinement en oeuvre l'accord de l'Uruguay Round pour que ses résultats puissent être appliqués le 1<sup>er</sup> janvier 1995. Autrement dit, il nous faut conclure sans tarder les procédures internes de ratification. [...] Nous sommes également forcés de reconnaître que l'OMC ne doit pas et ne peut pas s'isoler, compte tenu du contexte de mondialisation croissante où les échanges, les capitaux et les technologies traversent les frontières 24 heures par jour. Pour plus de cohérence à l'égard de l'économie mondiale, il est essentiel que les institutions de Bretton Woods collaborent étroitement, comme elles y sont appelées dans l'acte final de l'accord de l'OMC. [...] L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) est, quant à elle, une tribune remarquable pour l'analyse des nombreuses questions que ne manquera pas de soulever la rapide intégration économique mondiale et qui pourraient - globalement ou en partie - figurer à l'ordre du jour de l'OMC. [...] L'OCDE est en outre bien placée pour examiner le nouveau dossier des normes relatives au commerce et au travail. La croissance à long terme de l'économie mondiale est tributaire d'une libéralisation accrue des échanges, processus qui ne peut qu'avoir un effet salutaire sur les salaires et l'emploi. Pourtant, la mondialisation n'est pas sans créer certaines inquiétudes quant aux avantages comparatifs qui pourraient résulter de normes de travail moins élevées, augmentant par là l'insécurité que les travailleurs des pays industrialisés ressentent déjà face aux changements technologiques et économiques. [...] Mais avant tout, dans ce domaine comme en matière de commerce et d'environnement, il faut procéder par consentement mutuel. Le Canada n'encourage pas le recours à des sanctions commerciales pour imposer une norme de conduite. [...] Les travaux de l'OCDE au chapitre de la politique de commerce et de concurrence revêtent tout autant d'importance. Il devrait être possible d'ici l'an prochain de dégager, parmi les aspects de la politique de concurrence ayant un effet sur le commerce transfrontalier des biens et des services, ceux qui sont prêts à figurer dans un futur accord international. [...] Cela nous permettra peut-être un jour de régler la question des pratiques déloyales de fixation des prix de certaines sociétés sans entraîner les distorsions et les coûts associés aux mesures antidumping radicales. De même, le commerce international et l'investissement sont des éléments clés de l'économie mondiale contemporaine dans lesquels le Nord et le Sud trouvent des intérêts mutuels évidents et dont ils sont de plus en plus responsables. Le Canada appuie totalement l'initiative de l'OCDE de conclure un nouvel accord international en matière d'investissement et compte bien participer de près à sa conception. Ce travail devra se faire rapidement dans les groupes de travail qui seront créés. Mais la plus grande difficulté à laquelle est confrontée l'OCDE consiste à établir le dialogue international et à faire le consensus. Une organisation pertinente et active peut assurément faciliter la discussion, l'analyse et la coopération. Elle peut aussi fournir aux gouvernements membres le contrepoids intellectuel nécessaire pour résister aux pressions internes en faveur de solutions à court terme. Elle peut enfin jeter des ponts, non seulement entre les grandes économies industrielles, mais aussi vers les nouveaux États indépendants d'Europe centrale et les économies dynamiques non membres d'Asie et d'Amérique latine. Voilà qui revêt une importance croissante dans une économie mondiale intégrée.»

Déclaration de l'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, à la réunion ministérielle du Conseil de l'OCDE, Paris (France), le 7 juin 1994, 94/30.

«Au nom du gouvernement du Canada, je désire souhaiter aux parlementaires d'Europe centrale et d'Europe de l'Est la bienvenue à Ottawa. Vous êtes ici pour apprendre le fonctionnement de notre Parlement, mais votre visite doit nous rappeler la valeur de cette institution. Nous, parlementaires, peu importe notre allégeance politique, partageons tous la même conviction : la nécessité absolue de débattre librement les questions de l'heure. Nous sommes les représentants du peuple et à cet égard portons sa voix lors de nos débats. [...] Je désire saluer votre courage, ainsi que celui de vos compatriotes, vous qui avez lutté sans relâche contre la tyrannie pour construire de vos mains vos assemblées législatives, vous qui avez lutté par la raison contre la force pour former vos partis politiques. Vous êtes un exemple que nous ne pouvons nous permettre d'oublier. [...] Notre gouvernement a reconnu l'importance des changements géopolitiques dont vous avez été non seulement les témoins, mais aussi les acteurs. Il a aussi clairement entendu le message des habitants de ce pays. [...] Lors du débat que nous avons eu dans cette Chambre sur l'examen de la politique étrangère du Canada, j'ai souligné que notre principale tâche en Europe est de contribuer à l'établissement de structures économiques et démocratiques et de garantir la sécurité de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est. [...] Comme les questions de citoyenneté ne sont pas entièrement résolues en Lettonie et en Estonie, les parlementaires de ces pays sont confrontés à la tâche ardue de représenter des membres de la société qui ne votent pas aux élections nationales. Le défi est particulièrement difficile à relever dans les petits pays qui se sentent vulnérables, à juste titre, étant à proximité de voisins puissants. C'est ainsi qu'en Estonie les troupes russes sont toujours cantonnées à une centaine de mètres seulement des édifices du Parlement. Notre gouvernement est très conscient de vos préoccupations en matière de sécurité. Nous sommes fermement convaincus que l'OTAN [Organisation du Traité de l'Atlantique Nord] devrait accueillir de nouveaux membres pour contribuer à renforcer la stabilité de l'Europe. Nous comptons nous engager à fond dans le Partenariat pour la paix de l'OTAN et nous exhortons vos gouvernements à faire de même. La plupart de vos pays ont obtenu le statut de membres associés dans l'Union de l'Europe occidentale et l'Union européenne. Vous deviendrez sans doute bientôt membres à part entière et nous vous encourageons à vous y préparer. [...] Nous poursuivrons aussi nos efforts pour favoriser le développement du commerce et des investissements en Europe centrale et en Europe de l'Est. [...] Le Canada n'est pas sans savoir que la sécurité dans le monde moderne présente de nombreux aspects. Outre l'adhésion à des organisations régionales de sécurité, nous sommes convaincus que seules les vraies démocraties peuvent assurer la paix, la sécurité et la stabilité en Europe. C'est pourquoi le Canada appuie vigoureusement le Pacte sur la stabilité en Europe. Je l'ai indiqué très clairement à vos ministre des Affaires étrangères respectifs, la semaine dernière à Paris. [...] Nous devons déterminer ensemble quels sont les défis auxquels sont confrontées l'Europe centrale et l'Europe de l'Est et reconnaître le rôle primordial que jouent les institutions démocratiques dans l'édification de vos nouvelles sociétés. Je vous remercie.»

Notes pour une allocution de l'honorable André Ouellet, ministre des Affaires étrangères, à l'occasion d'un Colloque sur le fonctionnement du système parlementaire canadien, Ottawa (Ontario), le 31 mai 1994, 94/31

**À VENIR :**

- |                       |  |
|-----------------------|--|
| 5-13 juillet 1994 :   | Jeux de la Francophonie (Paris, France)  |
| 8-10 juillet 1994 :   | Sommet économique du G-7 (Naples, Italie)  |
| 11 juillet 1994 :     | Jour de la population globale  |
| 18-28 août 1994 :     | Jeux du Commonwealth (Victoria, Colombie-Britannique)                              |
| 5-13 septembre 1994 : | Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire, Égypte) |

Pour obtenir des copies supplémentaires du matériel provenant du ministère des Affaires étrangères et du Commerce composez le (613) 944-4000 ou sans frais le 1-800-267-8376. Pour obtenir des renseignements sur le matériel pro ministères, contactez leurs divisions respectives des communications. «Le commerce et la politique étrangère cet Week in Trade and Foreign Policy» est préparé chaque semaine à la Direction des communications sur la poli (BCF).

